

Coup d'œil

Augmentation annuelle moyenne

	juillet	août
	%	%
Secteur privé	2,2	2,7
Secteur public	2,8	3,0
Tous les règlements	2,3	2,8

Dans ce numéro

	page
Coup d'œil	1
Conventions conclues en août	1
Règlements des salaires	2
Règlements du mois d'août	3
Sommaire de règlements choisis	4
Principales négociations en cours	5
Index des prix à la consommation	5

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400, avenue University, 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Conventions conclues en août

En août, six conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 employés. Ces conventions se rapportent à 2 881 employés, dont 75 % dans le secteur privé (2 160).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base a été de 2,8 % en août, par rapport à 2,3 % le mois précédent. Dans le secteur public, deux conventions ont été conclues avec une augmentation annuelle moyenne de salaire de 3 %, une hausse par rapport à 2,8 % en juillet. Dans le secteur privé, quatre conventions ont été conclues avec une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,7 %, une hausse par rapport à 2,2 % enregistré le mois précédent.

En août, les principaux règlements comprenaient trois conventions dans les secteurs non ICI (industriel, commercial et institutionnel). L'Electrical Power Systems Construction Association a conclu des conventions avec la Fraternité internationale des chaudronniers, constructeurs de navires en fer, forgerons, forgeurs et aides (Chaudronniers) et l'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada (Plombiers). La convention des Chaudronniers touche 700 employés et prévoit une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,5 % sur cinq ans. La convention des Plombiers touche 600 employés et prévoit une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,7 % sur cinq ans. La National Capital Road Builders Association a conclu avec l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord une convention touchant 600 employés avec une augmentation annuelle moyenne de salaire de 3 % sur trois ans.

Règlements des salaires - août

Augmentation annuelle moyenne, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Secteur privé	4	2 160	2,7
Secteur public	2	721	3,0
Tous les règlements	6	2 881	2,8

Augmentation annuelle moyenne, les trois années courantes

	janv - août 2010 %	2009 %	2008 %
Secteur privé	2,3	1,3	2,0
Secteur public	2,3	2,4	3,1
Tous les règlements	2,3	2,1	2,7

Augmentation annuelle moyenne par industrie, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Manufacturière	1	260	2,9
Construction	3	1 900	2,7
Transport, communications et services publics	1	406	3,0
Administration publique	1	315	3,0
Tous les règlements	6	2 881	2,8

Augmentation annuelle moyenne par industrie, les trois années courantes

	janv - août 2010 %	2009 %	2008 %
Primaire	2,2	3,4	4,1
Manufacturière	1,5	0,7	1,2
Construction	2,5	1,3	3,2
Commerce et finances	1,5	1,6	2,1
Transport, communications et services publics	2,0	1,8	2,9
Administration publique	2,4	2,0	3,1
Éducation et services connexes	1,9	3,0	3,1
Services de santé et sociaux	2,5	2,4	3,0
Autres services	2,8	2,2	2,6
Tous les règlements	2,3	2,1	2,7

Règlements du mois d'août

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière						
Lanxess (manufacturier)	SCEP	2,9	2,5	260	36	2013-01-31
Construction						
Electrical Power Systems Construction Assn	Chaudronniers	2,5	2,9	700	60	2015-04-30
Electrical Power Systems Construction Assn	Plombiers	2,7	3,0	600	60	2015-04-30
National Capital Road Builders Assn	Journaliers	3,0	3,1	600	36	2013-04-30
Transport, communications et services publics						
Hydro Ottawa (bureau / extérieur)	FIOE	3,0	3,0	406	36	2013-03-31
Administration publique						
Ville de Vaughan (commis / techniciens)	SCFP	3,0	3,0	315	36	2013-03-31

Autres conventions conclues en juillet

North American Baking Ltd et TCA Canada, section locale 1285 (300 employés)

Augmentation annuelle moyenne de salaire : 2,4 % sur trois ans

Scepter Corp et TCA Canada, section locale 303 (220 employés)

Augmentation annuelle moyenne de salaire : 3,5 % sur trois ans

Electrical Power Systems Constrution Association (Millwrights) et Charpentiers, diverses sections locales (600 employés)

Augmentation annuelle moyenne de salaire : 2,4 % sur trois ans, et années 4-10 selon ICI l'augmentation du pourcentage de base

Canadian Automatic Sprinkler Association (ICI) et Plombiers, diverses sections locales (2 000 employés)

Augmentation annuelle moyenne de salaire : 2,6 % sur trois ans

Sommaire de règlements choisis

(Données fondées sur les renseignements disponibles)

National Capital Road Builders Association et Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, section locale 527 (600 employés)

Partie de trois conventions renouvelées pour 36 mois entre l'Association et les Journaliers, les Mécaniciens d'exploitation et les Camionneurs et touchant 760 employés, en vigueur du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2013

- Augmentations prévues par l'ensemble des dispositions salariales : de 3,00 \$ à 3,30 \$ sur la durée de la convention

Electrical Power Systems Construction Association et Fraternité internationale des chaudronniers, constructeurs de navires en fer, forgerons, forgeurs et aides (700 employés)

Convention renouvelée pour cinq ans en vigueur du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2015

- Augmentations de salaire de 1,40 \$ à chacune des trois premières années et de 1,15 \$ aux quatrième et cinquième années, soit une augmentation totale de 6,50 \$ sur la durée de la convention

Electrical Power Systems Construction Association et Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada (600 employés)

Convention renouvelée pour cinq ans en vigueur du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2015

- Augmentations de salaire de 1,40 \$ à chacune des trois premières années et de 1,15 \$ aux quatrième et cinquième années, soit une augmentation totale de 6,50 \$ sur la durée de la convention

Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	Divers syndicats	Canada	16 200	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	Divers syndicats	Divers endroits	14 800	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	4 200	Diverses dates
Hôpitaux	Divers syndicats	Divers endroits	44 400	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers/foyers pour les personnes âgées	Divers syndicats	Divers endroits	52 150	Diverses dates
Universités	Divers syndicats	Divers endroits	22 800	Diverses dates
Pâte et papier	Divers syndicats	Divers endroits	4 200	Diverses dates
Construction	Divers syndicats	Divers endroits	33 100	Diverses dates
Aliments de consommation Maple Leaf (autrefois J M Schneider Inc.)	Schneider Employees Association	Kitchener	1 200	2010-05-31
Zehrmart	TUAC-Can	Divers endroits	11 500	2010-07-01
Loblaws Supermarkets	TUAC-Can	Divers endroits	16 600	Diverses dates
U.S. Steel Canada (Hamilton Works)	Métallurgistes unis	Hamilton	2 000	2010-07-31

Au 31 août, 2010, il y avait 204 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	2007	2008	2009	Données à ce jour 2010	juin 2010	juillet 2010	août 2010
Canada	2,1	2,4	0,3	1,6	1,0	1,8	1,7
Ontario	1,8	2,3	0,4	2,1	1,6	2,9	2,9
Toronto	1,9	2,4	0,5	2,2	1,8	3,1	3,1
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	1,9	2,2	0,6	2,2	1,7	3,0	2,9
Thunder Bay	1,0	2,2	0,1	1,6	1,0	2,8	2,8

*Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76% des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.